



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Avis de consultation du public concernant la Programmation pluriannuelle de l'énergie et la Stratégie nationale bas-carbone

Dans le cadre de la préparation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028 (articles L.141-1 à L.141-6 du code de l'énergie), et de la deuxième Stratégie nationale bas-carbone (articles L.222-1A à L. 222-1 E du code de l'environnement), les documents suivants sont mis à disposition du public par le Ministère de la transition écologique et solidaire, en application des articles L. 121-1,121-8, L. 123-19 et L. 123-19-1 du code de l'environnement, afin de recueillir ses observations du 20 janvier au 19 février sur le site <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>:

Pour la Programmation pluriannuelle de l'énergie :

- La Programmation pluriannuelle de l'énergie ;
- Une synthèse de la Programmation pluriannuelle de l'énergie ;
- Le projet de décret relatif à la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Pour la Stratégie nationale bas-carbone :

- La Stratégie nationale-bas-carbone ;
- Une synthèse de la Stratégie nationale-bas-carbone ;
- Le projet de décret relatif à la Stratégie nationale-bas-carbone
- Le rapport accompagnant la Stratégie, mentionné à l'article L 222-1 D du code de l'environnement.

Cette Programmation et cette Stratégie ont fait l'objet d'une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale pour chacun de ces documents est mis à disposition sur le même site.

Un bilan de chaque consultation sera établi par le Ministère de la transition écologique et solidaire.